



Ville de Genève

Commission du personnel
p.a. Gérald Crettenand
Permanence Chômage
Rue Montchoisy 40
1207 Genève
Tél. 418 66 06
Fax. 418 62 92

Monsieur Pierre Losio
Président du
Conseil municipal
de la Ville de Genève
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3

Genève, le 9 octobre 2001

Concerne : PA-3 A modification de l'article 5 du statut du personnel

Monsieur le Président,

A la lecture du compte-rendu de l'audition le 7 février 2001 de la Commission du personnel, nous constatons que notre prise de position n'a pas été relatée d'une manière fidèle.

Notre commission n'émet aucune objection à ce que des pompiers ou des agents de ville de nationalité étrangère soient engagés dans leurs services respectifs si le personnel en place est consulté.

Veillez agréer, Monsieur Président, nos salutations les meilleures.



Gérald Crettenand
Président